

## **Relations économiques Maroc-africaines : Bilan et perspectives**

## **Moroccan-African economic relations : Review and Prospects**

**Mohamed HANGOURE**

Professeur d'enseignement supérieur  
Economie et Gestion

Laboratoire de Recherche en Gestion d'Entreprises

Faculté Polydisciplinaire Ouarzazate

Université Ibn Zohr Agadir

Maroc

**hangoure@yahoo.fr**

**Date de soumission :** 10/06/2022

**Date d'acceptation :** 05/08/2022

**Pour citer cet article:**

HANGOURE M. (2022) «Relations économiques Maroc-africaines : Bilan et perspectives», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 3» pp : 968 - 990



## Résumé

La libéralisation des échanges et le mouvement croissant d'internationalisation des capitaux ont engendré une interdépendance grandissante entre les différentes économies. Par conséquent la corrélation entre la libéralisation des échanges et le développement économique entraîne une spécialisation et une complémentarité régionale tout en façonnant une nouvelle géographie économique. Dans ce cadre, nous avons analysé les données du système productif et commercial africain et marocain d'une part, et les interactions économiques entre les deux parties d'autre part, l'article tire la conclusion de l'existence des complémentarités productives, commerciales et digitales ainsi que des vecteurs et des voies de partenariats stratégiques vierge et inexploités.

La détermination des zones d'intérêts économiques pour le Maroc en Afrique (Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest), ainsi que de nouveaux vecteurs de complémentarités permettraient aux visionnaires marocains et africains de la stratégie d'internationalisation économique d'identifier les nouveaux piliers de complémentarités afin de dépasser les nouveaux défis et exigences de la globalisation économique marqué par l'importance de la transformation numérique et technologique. Les pôles de complémentarité marocoafricains améliorent l'insertion des économies des deux parties dans l'économie mondiale, tout en diversifiant les partenaires économiques et les domaines d'activités stratégiques de chaque partie.

Pour atteindre ces objectifs, nous allons présenter dans un premier point les atouts économiques et commerciales du marché africain après une présentation théorique du cadre conceptuel; ensuite nous avons analysé la structure et l'évolution des investissements directs marocains dans l'Afrique dans un deuxième point. L'évolution et la structure des échanges commerciaux entre les deux parties ont été traités dans un troisième point. Enfin, nous avons identifié les principaux axes stratégiques de la perspective des relations économiques marocoafricaines dans le dernier point.

**Mots clés :** Zone d'intérêt économique ; Pôles de complémentarité; diversification économique; insertion dans la globalisation; développement durable.

## Abstract

The liberalization of trade and the growing movement of internationalization of capital have generated growing interdependence between the different economies. Consequently, the correlation between trade liberalization and economic development leads to specialization and regional complementarity while shaping a new economic geography. In this context, we have analyzed the data of the African and Moroccan productive and commercial system on the one hand, and the economic interactions between the two parties on the other hand, the article draws the conclusion of the existence of productive, commercial complementarities and digital as well as virgin and untapped vectors of strategic partnerships.

The determination of areas of economic interest for Morocco in Africa (North Africa and West Africa), as well as new vectors of complementarities would allow Moroccan and African visionaries of the economic internationalization strategy to identify new pillars of complementarities in order to overcome the new challenges and requirements of economic globalization marked by the importance of digital and technological transformation. The Moroccan-African poles of complementarity improve the integration of the economies of the two parties into the world economy, while diversifying the economic partners and the strategic fields of activity of each party.

To achieve these objectives, we will present in a first point the economic and commercial assets of the African market after a theoretical presentation of the conceptual framework; then we analyzed the structure and evolution of Moroccan direct investments in Africa in a second point. The evolution and structure of trade between the two parties were dealt with in a third point. Finally, we have identified the main strategic axes from the perspective of Moroccan-African economic relations in the last point.

**Keywords :** Zone of economic interest; Complementarity poles; economic diversification; integration into globalization; sustainable development



## Introduction

La mondialisation des économies est marquée par une accentuation des échanges internationaux et des mouvements des capitaux au delà des frontières nationales (ADDA, 2006). Les enjeux sont soulevés en particulier pour les pays africains tout en prenant la mesure des opportunités offertes par l'ouverture des marchés, ainsi ils sont conscients de leur vulnérabilité et veulent donc faire valoir leurs intérêts spécifiques (MAKHTAR, 2002). Par conséquent, l'insertion à l'économie mondiale d'une économie quelconque suppose l'analyse des flux de biens et services, des capitaux et des Hommes (DKHISSI, 2000). Ces flux mesurent le degré d'internationalisation du marché national dans le cadre d'une économie mondiale constituée de pôles et de régions.

Par ailleurs, l'ouverture progressive sur l'extérieur de l'économie marocaine améliore son insertion dans l'économie mondiale (BOUAYAD, 2000). Néanmoins, les nouvelles exigences des marchés extérieurs traditionnels imposent à l'appareil productif national de diversifier les partenaires économiques tout en exploitant d'autres complémentarités Sud-Sud. Toutefois, ce contexte impose aux ingénieurs de la stratégie d'internationalisation économique tout en partageant les risques d'équilibrer entre les associés économiques du Nord et du Sud.

C'est ainsi que, le marché africain se présente comme étant un marché porteur et potentiel pour les opérateurs économiques et commerciaux nationaux. Cependant, le renforcement des liens économiques avec les pays africains occupe une place centrale dans les stratégies économiques choisies par le Maroc. En effet, le Maroc a changé sa vision pour l'Afrique tout en adoptant plusieurs mesures afin de renforcer les liens économiques telle que l'annulation des dettes des pays moins avancés africains en leur accordant un statut de privilège d'accès sans restriction au marché marocain.

En revanche, le Maroc a adhéré à la Communauté des Etats Sahélo Sahariens (COMESSA) ou le Sin-Sad en 2000, et a signé une charte de commerce et d'investissement avec les pays : Bénin, Bourkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée Bissau, et Sénégal composant l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. En plus, l'accord d'Agadir qui vise à instaurer une zone de libre échange entre le Maroc et la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie, est entré en vigueur en 2007.

Cependant, la globalisation de l'économie marocaine ne se limite pas à renforcer les interdépendances économiques avec l'Union Européenne, l'Amérique, la Russie, et les pays asiatiques, mais s'orienter vers les pays africains. Ce marché porteur contribue au développement de l'économie internationale.



Dans cette optique, on se demande quelle a été le bilan et l'évolution des relations économiques maroco-africaines ? Existe-il une complémentarité ou une divergence entre les deux systèmes productifs et commerciaux ? Quels sont les vecteurs de la nouvelle stratégie adoptée par les ingénieurs de l'insertion de l'économie nationale dans la mondialisation ? Quels sont les principaux piliers stratégiques de la perspective des dépendances économiques maroco-africaines.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, nous allons diagnostiquer les potentielles de l'économie marocaine et africaine dans le premier point tout en présentant le cadre conceptuel des relations économiques. Dans un deuxième point, nous avons étudié l'évolution et la structure des investissements directs marocains dans l'Afrique. La composition et l'évolution des échanges commerciaux entre les deux parties ont été traitées dans le troisième point. Enfin, nous avons identifié les principaux pôles stratégiques de la perspective des relations économiques maroco-africaines dans le dernier point.

## **1 . Cadre théoriques et structures économiques du Maroc et l'Afrique**

### **1.1 Cadre conceptuel des théories échanges commerciaux et des investissements étrangers**

Les théories du commerce international se développent en fonction de transformation de l'économie mondiale et les interrelations entre les économies des pays d'une part et les nouveaux défis et exigences de la globalisation économique d'autre part. Par conséquent, les principales questions préoccupent les économistes A. SMITH et D. RICARDO étaient pourquoi les pays font l'échange des biens et services et se spécialisent dans d'autres ? Quel privilège comparatif tire ces pays de la spécialisation ?

Smith (1776) montre que la corrélation de la spécialisation dans les biens et services ayant un avantage absolu et la productivité conduit à une augmentation de la richesse des pays coéchangistes (HAMIMIDA 2012). Ensuite, la théorie de D. Ricardo avance que les avantages comparatifs de la spécialisation des nations dans la production entraînent l'accroissement de la production internationale. Heckscher (1919), Ohlin (1933) et Samueslon (1940) relie la spécialisation avec l'abondance des facteurs de production.

Par ailleurs, les théories de l'Investissement Direct Etranger tentent à répondre à ces questions : quels sont les avantages tirés des entreprises publiques ou privées à s'engager dans des opérations à l'étranger plutôt que de limiter leurs activités au marché national ? et quelles formes de présence à l'étranger choisissent-elles ? (GANNAGE, 1985). D'un autre coté, pour réaliser les objectifs de

la croissance et de développement, toutes les économies travaillent les facteurs d'attractivités des investissements étrangers en vue de l'amélioration d'insertion dans l'économie mondiale.

### **1.2 Caractéristiques structurelles et conjoncturelles du marché africain**

L'analyse de la structure des économies africaines montre l'abondance des richesses minérales, énergétiques, agricoles et humaines. Il devrait pouvoir exploiter et se développer de manière effective, une fois que ces potentialités économiques transformées et réinvesties en richesses. Leurs évolutions potentielles améliorent le décollage économique. D'un autre côté, L'instauration de la Zone de libre-échange continentale africaine à partir de 1er janvier 2021 soutient la reprise des économies et accélère la transformation structurelle du continent (Agence Française de Développement, 2022).

C'est ainsi que, l'économie africaine dans son ensemble a affiché une croissance du PIB de 3,6 % en 2020 (contre 3,2 % en 2019). L'économie africaine apparaît aujourd'hui très dynamique, malgré les effets de la pandémie et la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Ainsi que, les performances économiques sont variées et hétérogènes selon les sous régions et selon les pays. En effet, plusieurs facteurs expliquent ce dynamisme post 2020 : l'augmentation de la demande et des prix des produits de base surtout énergétique, nécessité d'opérer des réformes économiques dans l'ère de la digitalisation, l'encouragement de l'investissement domestique et étranger, les annulations des dettes de certains pays africains...

Cependant, pour certains pays africains, la pandémie a entraîné un ralentissement temporaire, de la croissance potentielle, en raison d'une moindre accumulation de capital humain, une baisse des investissements dans les infrastructures et autres besoins de développement et une baisse des exportations des produits de base (Commission Economique en Afrique, 2021).

Les récents développements économiques au sein des zones régionales africaines et les perspectives à moyen terme montrent la présence de réelles opportunités de diversification de la base exportatrice et de création de valeur ajoutée (Al Maliya, 2020).

**Tableau N°1 : Ventilation sectorielle de l'économie africaine en 2020**

	Population (en milliers)	Emploi dans l'agriculture en % du total	Emploi dans l'industrie en % du total	Emploi dans les services en % du total
<b>Continent africain</b>	<b>1 338 826.6</b>	<b>43.8</b>	<b>14.6</b>	<b>41.6</b>
<b>Afrique de l'Est</b>	<b>392 563.7</b>	<b>54.6</b>	<b>11.0</b>	<b>34.4</b>
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>397 205.5</b>	<b>42.2</b>	<b>14.0</b>	<b>43.8</b>
<b>Afrique Centrale</b>	<b>158 619.6</b>	<b>53.4</b>	<b>11.5</b>	<b>35.1</b>
<b>Afrique du Nord</b>	<b>206 435.6</b>	<b>24.9</b>	<b>24.7</b>	<b>50.5</b>
<b>Afrique Australe</b>	<b>184 002.2</b>	<b>34.6</b>	<b>17.0</b>	<b>48.4</b>

**Source :** Statistique de l'Organisation De Coopération et de Développement Economique

D'après le tableau N°1, *l'économie des services* est une source vitale de la création des richesses, des revenus et d'emplois dans l'ensemble du continent africain. Ce secteur représente presque la moitié de la production du continent en jouant un rôle principal dans les objectifs stratégiques de développement de l'Afrique (CNUCED, 2015). IL est très hétérogène et se compose de plusieurs branches d'activités telle que : le transport ; la distribution, les services financiers, le tourisme, télécommunications...

**Tableau N°2 : Indicateurs du commerce extérieur africain en 2020**

	Valeur totale des exportations de biens et services en % du PIB	Exportations totales de produits non transformés (millions USD)	Importations totales de produits transformés (millions de dollars US)
<b>Continent africain</b>	<b>19.4</b>	<b>169 685.2</b>	<b>180 598.3</b>
<b>Afrique de l'Est</b>	<b>13.5</b>	<b>12 809.7</b>	<b>28 443.9</b>
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>16.1</b>	<b>53 372.2</b>	<b>48 901.8</b>
<b>Afrique Centrale</b>	<b>26.2</b>	<b>15 071.2</b>	<b>8 246.1</b>
<b>Afrique du Nord</b>	<b>18.1</b>	<b>31 600.8</b>	<b>55 023.4</b>
<b>Afrique Australe</b>	<b>30.1</b>	<b>56 831.2</b>	<b>39 983.0</b>

**Source :** Statistique de l'Organisation De Coopération et de Développement Economique



Néanmoins, *l'agriculture* est le secteur économique le plus important en Afrique, en occupant près de la moitié de la population et en contribuant à moins de 20% du PNB et à 10% des exportations (Tableau N°2). Malgré sa faible productivité, elle a contribué à la réalisation de plusieurs objectifs de développement en Afrique. Cependant, l'utilisation de la technologie peut améliorer la productivité et les performances du secteur agricole ainsi que le bien-être africain (HUGAN, 2014). Toutefois, *les secteurs industriels* ont connu des taux de croissance modeste dans ces dernières années. Ces secteurs ne participent que de façon très faible à la croissance et le développement économique malgré un potentiel immense. Ils sont caractérisés par : une capacité de production limitée avec une faible compétitivité. L'exploitation minière occupe une importance dans les ressources des monnaies étrangères en conditionnant les résultats économiques des économies dépendantes des minerais.

Cependant, une voie importante pour parvenir à la restructuration de l'appareil productif, est de faire des échanges commerciaux avec de nouveaux partenaires et l'attraction des capitaux étrangers un véritable moteur de la croissance et du développement. Elle pourrait aussi consister à promouvoir une participation accrue et profitable des pays africains aux activités des secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial. Ces secteurs peuvent offrir des perspectives à ces pays pour accélérer leur croissance, accroître la valeur ajoutée localement à leurs exportations, améliorer leur productivité et leur compétitivité, élargir l'emploi et faire progresser la qualité du travail.

Par conséquent, le problème ne vient donc pas du fait que les facteurs de développement manquent, mais plutôt qu'ils sont très mal orientés dans un continent plein d'opportunités des affaires économiques dans plusieurs secteurs d'activités. Ainsi, l'intégration de l'économie africaine à l'économie mondiale passe de plus en plus par les complémentarités régionale et interrégionale.

### **1.3 Caractéristiques structurelles et conjoncturelles de l'économie marocaine**

La Stratégie macroéconomique du Maroc se compose de plusieurs plans sectoriels (Green vert, Rawaj, Plan numérique, Plan azur, Plan émergence, Politique énergétique...) touchant différents secteurs jugés stratégiques (Agriculture, Tourisme, Commerce, Industrie, NTIC...) pour la croissance et le développement économique. Cette nouvelle approche de développement économique vise à instaurer un cadre favorable au déploiement de l'action de l'Etat et de procurer une certaine visibilité aux investisseurs privés nationaux ou étrangers. D'après le tableau N°3, l'Haut Commissariat au Plan anticipe une croissance de 1,3% en 2022, reflétant une baisse

de 13,5% de la valeur ajoutée agricole et une hausse de 3,5% de la valeur ajoutée des activités non agricoles.

**Tableau N°3 : Principaux indicateurs macroéconomiques de l'économie marocaine**

	2021	2022	2023
<b>Evolution de la croissance économique nationale (en %)</b>			
<b>Produit Intérieur Brut</b>	7,9	1,3	3,7
<b>Valeur ajoutée non agricole</b>	6,6	3,5	2,9
<b>Valeur ajoutée primaire</b>	17,6	-13,5	11,8
<b>Inflation</b>	3,2	4,9	0,8
<b>Principaux Ratios (en % du PIB)</b>			
<b>Déficit commercial</b>	-15,6	-17,9	-17,5
<b>Besoin de financement</b>	-2,3	-4,7	-4,4
<b>Déficit budgétaire</b>	-5,5	-5,4	-5,5
<b>Taux d'endettement global</b>	82,5	83,3	83,6

**Source :** Haut Commissariat au Plan « Les perspectives économiques en 2022 et 2023 »

Cependant, le HCP prévoit une hausse de la croissance économique en 2023 à 3,7%. Cette hausse proviendrait principalement d'un effet de base de 11,8% de la valeur ajoutée agricole. La composante inflationniste a affecté toutes les branches d'activités économiques du Maroc et a perturbé la production et la consommation, entraînant ainsi une hausse importante des prix des produits de base. Elle a majoritairement été conduite par la hausse des matières premières, notamment le baril de Brent qui, en mai, a grimpé de 6,2% d'un mois sur l'autre à 112,37 dollars le baril.

Les exportations marocaines affichent une croissance tirée par l'amélioration des exportations de phosphates et ses dérivés, et les ventes de la construction d'automobile. Les importations ont augmenté plus fortement que les exportations, ce qui provoque un déficit commercial de 18%, du fait que le Maroc étant un pays importateur des produits énergétiques et alimentaires en particulier céréaliers. Sur le plan de finances publiques, l'année 2022 devrait, selon les projections de HCP, se clôturer avec un déficit budgétaire de 5,4%. Une dégradation qui provient notamment de l'alourdissement de certaines charges de l'Etat notamment la charge de compensation, et les subventions du blé tendre.



## 2. Situation et spécificités des investissements marocains dans l’Afrique.

### 2.1 Cadre réglementaire et juridique de promotion des investissements marocains en Afrique.

**Tableau N° 3 : Accords de promotion et de protection des investissements conclus entre le Maroc et les pays africains.**

Pays	Date de signature	Pays	Date de signature
Tunisie	28/01/1994	Burkina Faso	08/02/2007
Égypte	14/05/1997	Cap Vert	Paraphé le 21/5/2009
Tchad	04/12/1997	Côte d’Ivoire	19/03/2013
Soudan	23/02/1999	Mali	21/02/2014
Mauritanie	13/06/2000	Guinée Bissau	28/05/2015
Libye	02/11/2000	São Tomé-et-principe	25/01/2016
République de Guinée	02/05/2002	Rwanda	19/10/2016
Bénin	15/06/2004	Ethiopie	19/11/2016
Gabon	21/06/2004	Nigeria	02/12/2016
Guinée Equatoriale	05/07/2005	Soudan du Sud	01/02/2017
Gambie	20/02/2006	Zambie	20/02/2017
Centre Afrique	26/09/2006	Congo (Brazzaville)	30/04/2018
Sénégal	15/11/2006	Niger	Paraphé le 19 /02/2019
Cameroun	24/01/2007	Liberia	25/03/2019

Source : Direction du Trésor et des Finances Extérieures

D’après le tableau N° 3, le cadre réglementaire et juridique des investissements marocains dans l’Afrique est encadré par des accords et conventions bilatéraux ainsi que par des Accords de Promotion et de Protection des Investissements (APPI) (presque de 30 pays africains) signé avec les partenaires africains. Ces accords et conventions ont pour objectif d’encourager et d’accompagner les entreprises marocaines à s’implanter dans les pays africains. Ces accords procurent le bénéfice d’une protection légale dans le pays d’accueil à travers les clauses de traitement juste et équitable. Ils donnent également des garanties juridiques contre l’expropriation

arbitraire, le libre transfert des revenus et des rémunérations, le recours à l'arbitrage international (CIRDI)<sup>1</sup> en cas de conflits, etc.

Par ailleurs, les clauses de ce cadre réglementaire pointent à :

- L'investissement aide à la réalisation des objectifs de développement durable
- Le pays d'accueil impose des conditions de performances aux investisseurs en contrepartie des avantages qui leur sont accordés, en insérant de dispositions qui garantissent la flexibilité pour prendre des mesures gouvernementales dans l'intérêt public.
- Garantir et faciliter des investissements responsables socialement (finalités économiques, sociales et sociétales).
- Adapter le mécanisme du règlement des différends en matière d'investissement (Al Malia, 2020)

## 2.2 Evolution et Structure des investissements marocains en Afrique

Les IDE en Afrique ont atteint un record de 83 milliards de dollars en 2021, alors qu'ils sont de 56,6 milliards de dollars en 2015 soit une augmentation de 52%. Ces flux financiers ont augmenté en Afrique australe, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, tandis qu'ils sont restés stables en Afrique centrale. Ils ont chuté en Afrique du Nord (CNUCED, 2022). Cependant, au cours des deux dernières décennies, le continent africain est un important pôle de croissance et une destination attrayante pour les IDE. Dans ce cadre, l'Afrique est devenue la première destination des investissements marocains à l'étranger. En effet, le Maroc est aujourd'hui parmi les premiers investisseurs en Afrique, et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud.

Cette dynamique d'attractivité des investissements étrangers et plus précisément marocain s'explique par plusieurs facteurs tels que l'accélération de l'urbanisation, la montée de la classe moyenne, l'harmonisation des règles des investissements, la rentabilité des opportunités d'investissement, la proximité géographique et culturelle, la capitalisation des expériences marocaines dans des secteurs dont les pays africains expriment leurs besoins, défense des intérêts géopolitiques, la montée de l'économie numérique, l'augmentation de la demande des biens et service...).

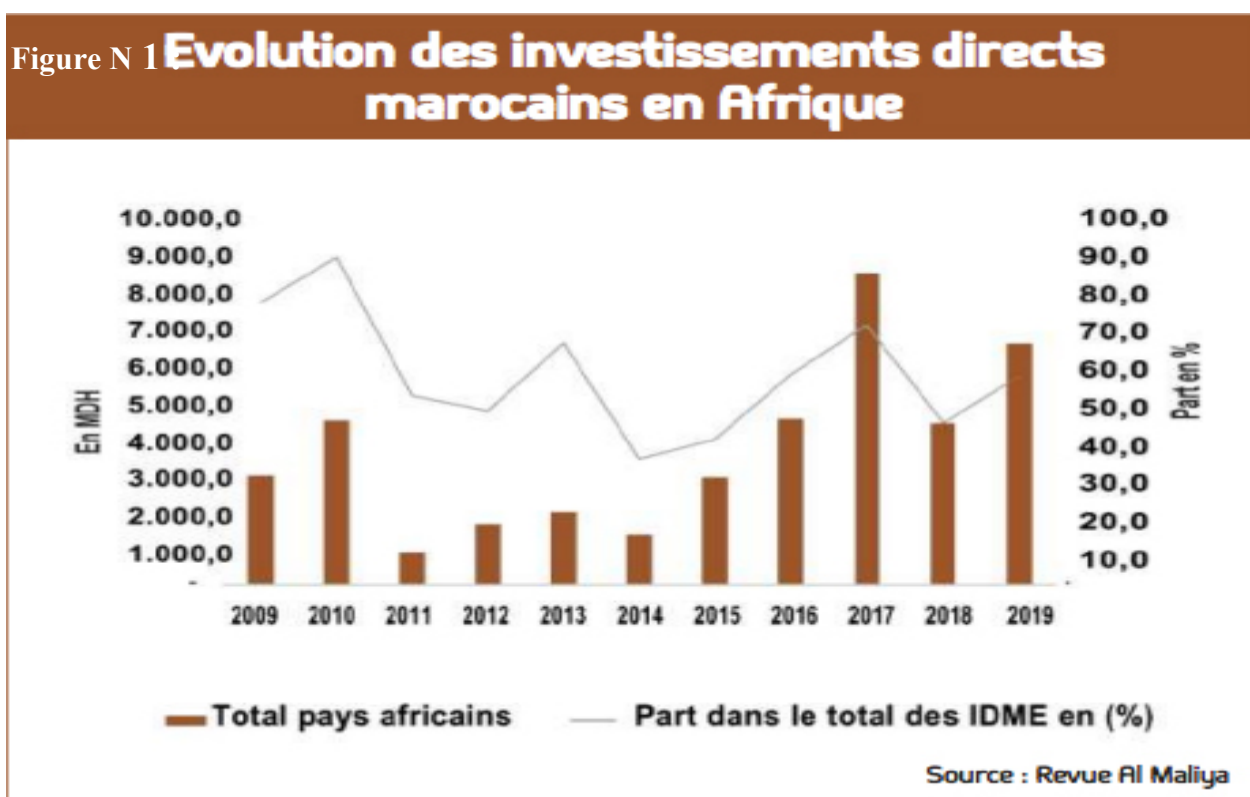
Par conséquent, plusieurs firmes marocaines privées et publiques<sup>2</sup> s'implantent en Afrique dans plusieurs secteurs d'activités (banques, immobilier, infrastructures, distributions, ...) en

---

<sup>1</sup> Centre international de règlement des différends liés aux investissements

<sup>2</sup> Plusieurs Etablissements et Entreprises Publics (EEP) réalisent des investissements en Afrique, notamment dans les secteurs clés de l'économie des pays africains partenaires, comme les infrastructures, l'habitat, les mines, le tourisme,

choisissant plusieurs formes de présence (acquisitions, fusions, création des filiales, prise de participation, joint venture,...). D'un autre côté, les opérateurs économiques marocains créent des effets d'entraînement positifs sur toutes les autres branches d'activités en tenant compte des risques et des avantages tout en créant des économies d'échelle et en renforçant les complémentarités et les intégrations sectorielles. La diversification et le renforcement de la présence clarifié la vision innovatrice d'implantation des firmes marocaines, tout en identifiant les secteurs de complémentarités entre les deux parties ainsi que les zones de préférence à savoir l'Afrique de l'Ouest (HANGOURE, 2009).



Les échanges financiers entre le Maroc et le reste du continent Africain augment et se diversifient (plus de la moitié des investissements marocains directs à l'étranger). D'après la Figure N°1, ces investissements connaissent depuis une dizaine d'années une nouvelle dynamique avec un taux de croissance moyen annuel de 8 % au cours de la période 2009-2019, en passant de 3 milliards de dirhams en 2009 à environ 7 milliards en 2019, avec un pic en 2017 (9 milliards de dirhams). Ainsi que, le Maroc exporte son savoir faire à trentaine pays africains, 55% en l'Afrique de

la formation professionnelle, les télécommunications, l'électricité, l'eau potable, l'assainissement, l'aménagement territorial et la sauvegarde de l'environnement.

l'Ouest<sup>3</sup>, 25% en Afrique du Nord, 15% en Afrique centrale et 5% en Afrique australe. La répartition de la destination des flux financiers marocains vers l'Afrique en 2019 montre que la Côte D'Ivoire occupe la première place de 21,4 %, suivi du Tchad de 20% en deuxième position, le troisième rang est le Sénégal<sup>4</sup> de 14,7%. Ces trois pays concentrent presque 56% de ces échanges financiers (Al Maliya, 2020). Cette forte concentration des IDE marocains dans ces trois pays montre qu'il y a plusieurs régions restent inexploitées par le transfert de savoir faire et l'expertise marocains, ainsi que il devra innover dans les facteurs déterminants de l'implantation des entreprises marocaines en Afrique.

**Tableau N° 4 :**

<b>Répartition par secteur d'activité des investissements directs à destination de l'Afrique</b>											
Secteur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018*	2019**
<b>Banques</b>	1.106,6	1.494,4	595,6	1.300,5	1.373,7	353,2	1.323,7	1.160,6	6.415,0	939,2	2.669,2
Holding	5,7	883,8	-	-	9,5	13,2	620,5	57,3	88,7	56,3	35,7
<b>Immobilier</b>	-	-	-	129,8	189,4	353,6	270,0	181,0	284,6	99,9	13,4
Commerce	7,5	172,5	3,3	19,6	10,9	266,0	239,6	12,9	101,9	81,3	839,4
<b>Industrie</b>	77,9	70,2	123,9	53,7	137,8	153,2	80,3	2.464,0	574,3	900,4	916,2
Energie et mines	-	-	-	-	8,8	-	27,3	7,8	40,2	418,5	107,9
<b>Assurances</b>	-	-	-	73,5	191,9	91,7	20,2	175,8	498,4	184,2	512,7
Télécommunications	1.823,3	1.963,8	149,1	108,4	84,8	21,0	5,4	360,4	683,5	1.759,1	1.427,4
<b>Tourisme</b>	-	-	-	-	-	15,7	0,9	12,0	9,9	6,6	0,9
Transports	-	-	0,3	1,4	1,0	1,0	0,8	0,4	1,9	5,9	61,5
<b>Grands travaux</b>	21,3	-	1,2	7,0	6,7	30,3	0,6	3,2	28,2	39,3	73,9
Etudes	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-
<b>Agriculture</b>	-	-	-	-	-	-	-	13,1	2,7	2,5	-
Autres services	3,9	40,2	38,9	32,8	35,0	104,1	440,4	215,0	15,0	34,3	110,6
<b>Divers</b>	-	-	-	-	0,2	9,4	0,6	4,7	9,4	3,6	0,4
<b>Total</b>	<b>3.046,2</b>	<b>4.624,9</b>	<b>912,3</b>	<b>1.727</b>	<b>2.050</b>	<b>1.413</b>	<b>3.030</b>	<b>4.668</b>	<b>8.754</b>	<b>4.531</b>	<b>6.769</b>

\* Chiffres actualisés  
\*\* Chiffres provisoires

Source : Revue Al Maliya

D'après le tableau N° 4, la première remarque est que le nombre de secteurs d'activité des investissements directs présents les firmes publiques et privées est en augmentation passant de 7 secteurs en 2009 à plus de 13 secteurs en 2019, ce qui montre qu'il y a toujours des secteurs de complémentarités vierge et inexploitées tel que le domaine de digitalisation et les branches de l'énergie et ses dérivées. Cette variété et diversification sectorielle renforcent les

<sup>3</sup> Plus précisément les pays de l'UEMOA et les pays de la CDEAO

<sup>4</sup> Parmi les sociétés implantées au Sénégal on peut citer des entreprises de transport public comme la compagnie maritime nationale COMANAV qui a repris une compagnie de transport de passagers. Les sociétés privées marocaines sont aussi fortement représentées au Sénégal (le bâtiment et les travaux publics, l'énergie, les télécommunications et l'industrie pharmaceutique, les banques).



complémentarités et les interdépendances économiques entre les deux parties dans le cadre d'une stratégie Ganant-Ganant géopolitique, en réalisant les objectifs de développement durable de l'ensemble du continent. Par conséquent, ces flux financiers intra-africains remplaceront la baisse des courants financiers en provenance de pays occidentaux.

La deuxième remarque est que les services financiers, surtout les banques marocaines<sup>5</sup> (Attijari Wafabank, BMCE, Banque populaire...) (Dahmani, 2022) occupent la première place depuis des dizaines d'années, en représentant 39,5% (2,66 milliards de dirhams) en 2019. Le deuxième pôle d'activité est le secteur de la télécommunication de l'ordre de 1,42 milliards de dirhams soit 21% du total en 2019. En troisième position, vient le secteur de l'industrie de l'ordre de 1 milliard de dirhams soit 13,5 % du total en 2019. Par conséquent, ce trio « Banques-Télécommunication-Industrie » concentre 74 % des investissements marocains injectés sur l'ensemble du continent africain en 2019. A noter également, qu'en 2019 plusieurs PME/PMI relevant du secteur différent secteur (immobilier, Bureau d'études, Services, distribution, secteur de l'eau et d'assainissement<sup>6</sup>, industrie pharmaceutique, et chimique...) sont présentes sur ce marché en choisissant plusieurs formes de présences dans plusieurs pays africains, tout en cherchant la rentabilité des opportunités des projets d'investissements.

Néanmoins, il importe de préciser que les nouvelles productions répondant exactement aux besoins spécifiques des marchés africains, est un domaine quasiment vierge et inexploité. C'est ainsi qu'il y a plusieurs secteurs potentiels d'investissements (la pêche, les infrastructures, les nouvelles technologies de communication, l'habitat, le secteur des mines et de hydrocarbures<sup>7</sup>, les réseaux de distributions, l'énergie<sup>8</sup>...) inexploités par les opérateurs marocains pour le moment. Par ailleurs, à partir de l'année 2000, l'évolution positive de ces investissements constitue l'originalité dans la diplomatie économique et opportunité pour les firmes marocaines d'africaniser plutôt de se multinationaliser. En effet, avant cette période il y a une modeste relation financière par contre les relations politiques et commerciales sont dominantes.

Cependant, plusieurs facteurs influent négativement sur l'attractivité des investissements marocains en Afrique tels que : Etroitesse des marchés locaux, l'environnement des affaires

---

<sup>5</sup> La forme de présence la plus utilisée est l'acquisition et la prise de participation dans des banques locales dominées par des capitaux occidentaux.

<sup>6</sup> La présence dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement repose principalement sur l'accompagnement et l'assistance technique

<sup>7</sup> OCP a créé 14 filiales en Afrique et Office National des Hydrocarbures et des Mines supervise le projet gazoduc

<sup>8</sup> L'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE) réalise la construction de la nouvelle centrale Brikama II en Gambie, le développement de l'électrification rurale au Mali et au Tchad et l'accompagnement du projet de développement de la Centrale à charbon de 700 MW en Côte d'Ivoire.

difficile dans certain pays, le risque de non transfert des profits, la prépondérance du capital étranger dans de nombreuses entreprises locales qui concurrençaient les firmes marocaines. Par conséquent et pour que les investissements marocains soient rentables et opportuns pour les deux parties, il faut que la stratégie d'attractivité et d'encouragement des échanges financiers comportent l'innovation et l'originalité dans le cadre juridique et institutionnel ainsi que la mise en place des services efficaces pour bien gérer la concurrence et les exigences.

### **3. Evolution et Structure des échanges commerciaux marocoafricains.**

L'économie marocaine offre plusieurs perspectives commerciales attirantes à cause de sa stabilité politique, son emplacement géographique stratégique entre l'Europe et le reste du continent de l'Afrique, et son accès à l'Océan Atlantique, ses liens historiques, culturels et politiques avec les pays africains, sa vision à long terme en faveur d'une coopération Sud-Sud plus poussée. Par conséquent, le Maroc se positionne comme une plate forme et un hub pour le commerce international envers les partenaires africains.

#### **3.1 Cadre réglementaire et juridique des échanges marocains en Afrique.**

Les relations commerciales bilatérales ou multilatérales ont toujours été au centre des préoccupations de la politique commerciale extérieure du Maroc. La formulation d'un cadre réglementaire approprié, au niveau bilatéral, ainsi que niveau multilatéral constitue un outil essentiel pour le développement des transactions commerciales avec l'extérieur, en particulier avec les pays disposant d'un niveau de développement comparable, plus précisément avec les pays de l'Afrique de l'Ouest et les pays de l'Afrique centrale.

Le cadre bilatéral est un ensemble des accords qui se compose : des conventions classiques fondées sur la clause de la nation la plus favorisée, des conventions commerciales du type préférentiel, des initiatives en faveur des pays moins avancés, et l'accord relatif au système global de préférences commerciales. L'objectif de ce cadre juridique est de faciliter les échanges des biens et services en pratiquant des exonérations douanière et tarifaire, l'adoption de la clause de la nation la plus favorisée, des préférences tarifaires réciproques. Cependant, le Maroc a signé des accords régionaux et globaux ainsi que des accords tripartites qui portent à la fois sur le volet commercial et sur celui des investissements.

#### **3.2 Evolution des échanges entre le Maroc et les pays africains**

Les statistiques annuelles du commerce extérieur du Maroc avec les pays africain montrent la croissance et la diversification des exportations, des importations et les partenaires économiques.



Ce marché contient près de 1,3 milliard de consommateurs (Tableau N°1), présente plusieurs opportunités commerciales de complémentarité pour les acteurs marocains, ainsi que le Maroc dispose un fort potentiel des échanges avec ses pays partenaires africains.

**Tableau N°5 : Evolution des indicateurs des échanges commerciaux Maroc / Afrique**

Balance commerciale de biens (en MDH)	2010-2014	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Exportations de biens	14723	10784	21391	22484	22111	21594	21620
Importations de biens	19290	17587	18488	15817	15185	18919	17925
Solde commercial	-4567	-6804	2903	6667	6925	2675	3694
Taux de couverture (%)	76%	61%	116%	142%	146%	114%	121%

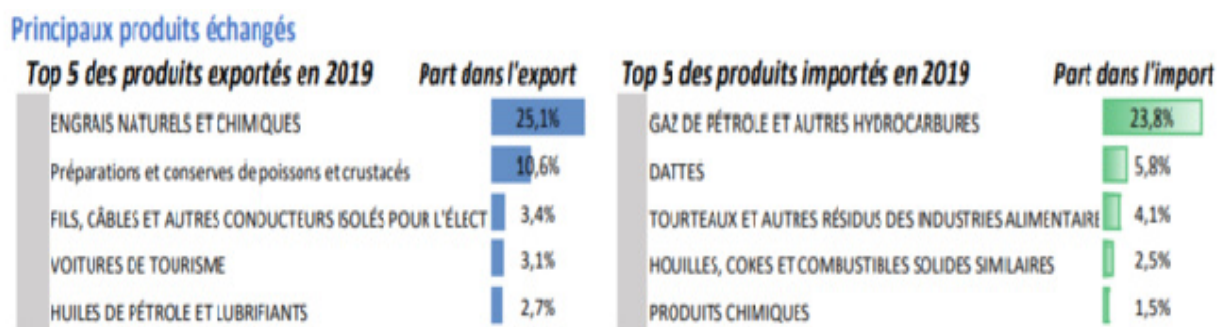
**Source :** Statistiques Office des changes

En effet, la part de ces échanges par rapport aux changes globaux ne cesse de croître au fil des années, enregistrant 5% en 2019. D'un autre côté, la part de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique de l'Est, et de l'Afrique Australe est en augmentation par contre la part de l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale est en diminution. Par conséquent, la concrétisation de la notion de zone d'intérêt économique régionale pour le Maroc en Afrique suppose la concentration des investissements et des échanges commerciaux surtout dans les trois grandes régions africaines. Cette vision prospective ne peut se dissocier des aspects géopolitiques et géostratégiques couvrant la Méditerranée occidentale, le continent africain et l'Atlantique.

Selon le tableau N°5, le taux de croissance moyen de ces échanges au cours de la période 2009-2019 est 6%. Ainsi que, l'augmentation des exportations est supérieur à celle des importations ce qui rend le solde commerciale ces dernières années positifs et un taux de couverture en amélioration passant de 61% en 2010 à 121% en 2019. Les exportations marocaines vers l'Afrique ont presque doublé, passant de 10,78 Mds en 2010 à 21,62Mds en 2019. Quant aux importations, elles ont passées de 15,81 Mds en 2015 à 18,91 Mds en 2018 soit une hausse de plus de 3Mds. Par conséquent, le solde commercial enregistre un solde positif en faveur du Maroc de l'ordre de 3,69 Mds en 2019 contre un déficit 6,8 Mds constaté en 2010.

L'étude des portefeuilles clients du Maroc dans le continent montre une grande diversification des marchés. En 2019, le Sénégal et le Djibouti occupent les premières places (plus de 2Mds chacun), suivi par la Mauritanie en deuxième place (1,9Mds), la Côte d'Ivoire en troisième position (1,8Mds), l'Algérie en quatrième place de 1,5Mds. Cependant, l'étude des portefeuilles fournisseurs, montre que l'Egypte est le premier vendeur du Maroc avec 36% du total en 2019, suivie de l'Algérie (28%) et de la Tunisie (13%) (AlMaliya,2020).

**Tableau N° 6 : Principaux produits exportés vers les pays africains en 2019.**



Source : Statistiques de l'Office des changes

D'après le tableau N°6, les engrais naturels et chimiques représentent 25% des produits exportés ; alors que le Gaz de pétrole et autres hydrocarbures représente 24% des importations. Ainsi que les produits de préparations et conserves de poissons et crustacés représentent 10,6 % des ventes marocains aux pays africains alors que les achats des dattes et des tourteaux et autres résidus des industries alimentaires sont de l'ordre de 10%. Par conséquent, il y a plusieurs un potentiel commercial inexploité surtout dans le domaine des produits agricoles et sylviculture, l'industrie alimentaire, l'industrie automobile, et de la métallurgie. Au niveau des importations, il y a plusieurs opportunités dans plusieurs secteurs potentiels tels le raffinage de pétrole et autres produits de l'énergie.

Ainsi nous pouvons rapidement distinguer deux zones stratégiques. **La première zone est l'Afrique du Nord.** Cet espace économique qui comporte 80 millions de consommateurs, dispose d'énormes potentialités commerciales et d'investissements. Cet espace maghrébin constitue le meilleur espace pour la réalisation de l'intégration totale de ses composantes, eu égard à ses caractéristiques communes, qui en font un grand espace démographique, géographique, stratégique, culturel et économique. A condition bien entendu, de l'existence d'une réelle volonté politique (réanimation de l'Union Maghrébine). On note également que plusieurs investisseurs marocains ont saisi plusieurs opportunités d'investissements dans des secteurs d'activités différents (secteur du ciment, secteur bancaire...). Le niveau de cette intégration maghrébine reste en deçà des potentialités économiques de la région à cause des problèmes purement politiques (contentieux entre Rabat et Alger –le problème du Sahara marocaine-). Les défis de la globalisation économique imposent aux pays de l'Afrique du Nord d'unir leurs forces économiques en vue de libéraliser les échanges commerciaux et les flux des capitaux afin de concrétiser plusieurs projets de complémentarités régionales.



Quant à **la deuxième zone à savoir l’Afrique de l’Ouest**, occupe une surface de 6 140 568 km<sup>2</sup> avec un marché comportant 391 millions de consommateurs en 2019. Ce bloc régional dispose plusieurs atouts économiques et commerciaux tels que les richesses naturelles agricoles, minérales et énergétiques. D’un autre côté, cet espace économique comporte d’importantes opportunités de commerce et d’investissements inexploitées tout surmontant les obstacles fondamentaux de l’intégration et de la complémentarité.

#### **4. Perspectives des relations économiques maroco africaine**

Les perspectives de la globalisation économique seront caractérisées par un accroissement de la régionalisation des économies et une amplification de la concurrence sur le plan des échanges commerciaux et financières. La consolidation des relations de partenariats entre les nations et les blocs régionaux est devenue une obligation pour saisir les opportunités et atténuer les risques. Une nouvelle stratégie de coopération Maroc-Afrique est une nécessité incontournable dans cette période Post-Covid.

##### **4.1 Les forces et les faiblesses des relations économiques maroco africaine**

Le diagnostic stratégique montre que les pays africains ne représentent pas seulement des potentialités, mais également des risques à gérer au regard des faiblesses et des facteurs d’instabilité économiques et politiques qui persistent au niveau du continent.

### **Analyse SWOT des relations économiques Maroc-Afrique (IRES, 2012)**

#### **Les opportunités**

- Une population estimée à 1,1Mds en 2020, jeune et en voie de l'urbanisation
- Classe en moyenne en évolution
- Potentiels naturels variés (agricoles et miniers)
- Besoins des consommateurs non satisfaits (individuels et collectifs)
- Infrastructures de bases modestes
- Coopération triangulaire pour atteindre les objectifs de développement durable

#### **Les forces**

- Position géostratégique du Maroc
- Relations historiques et culturelles fortes
- Savoirs faire diversifiés dans plusieurs domaines stratégiques
- Système bancaire solide
- Multiplicité des accords signés avec le Maroc (UE-Turquie-USA-Pays Arabes-Russie- CDEAO...)

#### **Les menaces**

- Instabilité politique et économique de certains pays africains
- Concurrence internationale acharnée
- Cadre réglementaire des investissements dans certains pays faible
- Stock des Capitaux en devise qui sera investi en Afrique est faible par rapport aux besoins.
- Faible compétitivité des produits exportés marocains par rapport aux produits étrangers
- Faiblesse des infrastructures et de la logistique du transport, routier, maritime et aérien.
- Faible intelligence économique et sociale africain

#### **Les faiblesses**

- Gamme exportable peu diversifiée
- Stock des capitaux en devise faible
- Infrastructures de transport et logistique modeste
- Faible coordination entre plusieurs intervenants
- Intelligence économique encore de développement

## 4.2 Vers une nouvelle stratégie de partenariat Maroc-Afrique

Ils recèlent de la matrice SWOT, d'importantes opportunités commerciales et d'investissements, dont la concrétisation demande un nouveau plan stratégique original afin de reconnecter avec le reste des pays africains. Ses grands piliers de ce nouveau plan stratégique de partenariat Maroc Afrique sont :

- A partir de diagnostic des échanges commerciaux et financiers, il y aura une création d'une base de données sur les opportunités d'affaires et d'investissements et de commerce en renforçant l'intelligence économique, avec l'élaboration préalable des études de faisabilités sectorielles comportant les Business Plan, Business Model, et les canevas de tous les projets potentiels.
- La concentration et la consolidation dans un premier temps avec les zones de préférences (Afrique de l'Ouest et l'Afrique de Nord), en suite adoption d'une nouvelle vision de prospection et de ciblage dans la zone de l'Afrique centrale et Australe.
- Les plans d'actions doivent comporter les mesures d'appui et d'accompagnement des investisseurs marocains désireux entrés dans ces marchés (assurances, crédits, participation et organisation des forums et des foires d'affaires...).
- Renforcement du partenariat Public Privé en innovant dans les formes de présence dans les pays africains.
- Constitution d'un partenariat entre les grandes firmes marocaines et les PME/PMI afin de renforcer et faciliter la présence de cette catégorie d'entreprises dans ce marché.
- Innovation dans les techniques de prospection des marchés et des branches potentielles en diversifiant l'offre d'exportation (produits manufacturiers) et l'offre d'importation (les produits de base et d'énergie) en exploitant les nouvelles opportunités d'investissements dans des secteurs répondant aux besoins des africains. Ainsi que le ciblage doit être en fonction des intérêts stratégiques et des potentialités inexploitées.
- Encouragement de l'entrepreneuriat intra-africain tout en nuant des alliances avec des entreprises locales dans tous les secteurs et branches d'activités en diversifiant les rapports de complémentarités.
- Pour dépasser les défis de la transformation digitale, il faut que le Maroc et ses partenaires investissent massivement dans les infrastructures et la technologie. En effet, le développement rapide des technologies numériques offre de nombreuses possibilités pour rendre les pays africains plus intelligents (Digital Nations). Les pays sont considérés



comme intelligents lorsque l'on investit dans le capital humain et social et dans les infrastructures de communication traditionnelles (transports) et modernes (TIC), un développement économique durable et une qualité de vie élevée, avec une mesure judicieuse des ressources naturelles (La Tribune Afrique, 2019).

- Dans chaque projet d'investissement surtout dans la production des biens et services, il faut intégrer la dimension de l'économie d'échelle afin de faire face à la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs africains.
- Pour dépasser l'insuffisance des capitaux marocains en devise pour investir en Afrique, l'attractivité des capitaux étrangers dans le cadre de la coopération triangulaire est la solution optimale pour renforcer la présence des firmes marocaines dans l'espace africain.
- Rendre le territoire marocain comme une plate forme vers le reste du continent, en attirant plus des investisseurs étrangers dont leurs productions s'orientent vers l'Afrique.

## Conclusion

Le renforcement des relations économiques avec les pays africains commence par un diagnostic de l'état du lieu afin d'identifier les opportunités et les menaces d'une part, et les forces et les faiblesses de l'économie des deux parties d'autre part. Ce bilan préalable des rapports commerciaux et financiers permet aux visionnaires et stratèges marocain de la politique étrangère de penser et planifier autrement afin de mettre la main sur les secteurs et les branches d'activités de complémentarités d'une part et délimiter les produits d'exportations et d'importations dans le cadre d'une stratégie commerciale commune gagnante gagnante d'autre part.

Cet équilibre entre la coopération Sud Sud et la coopération Nord Sud, se concrétise par des plans d'actions comportant des mesures et des actions claires et faisables pour faire face aux menaces de l'internationalisation économique et de la concurrence internationale d'un côté, et atténuer les faiblesses conjoncturelles et structurelles des deux économies marocaines et africaines d'autre côté. Ainsi que des études de faisabilités et des Business Plan pour chaque action avec des évaluations préalables avant de le mettre en œuvre seront nécessaire. Cependant, les contraintes financières de ces plans stratégiques et opérationnels peuvent être dépassées dans le cadre de la coopération triangulaire, qui permet de mettre à la disposition des projets de développement et notamment des infrastructures l'expertise et le savoir-faire des entreprises marocaines.

Cependant, la réalisation des projets d'investissements et la concrétisation des objectifs commerciaux comportent plusieurs risques. C'est pour cela, les stratégies de management des

risques et l'élaboration des plans de prévention sont parmi les outils qui seront intégrés dans les plans opérationnels afin de prévoir les dangers et d'adopter une stratégie de prévention.

Cette nouvelle stratégie vers l'Afrique doit comporter une mission et une vision claire, avec des axes stratégiques complémentaires de l'appareil productif et commercial en inspirant des expériences de l'implantation des autres pays dans cet espace africain.

Par conséquent, concevoir une vision proactive et prospective vers ce marché africain tout en anticipant les évolutions positives et les dynamiques de transformations économiques, c'est concevoir un aménagement du territoire d'Afrique Nord-Ouest-Centrale, qui peut agir positivement sur l'ensemble du continent. Cette nouvelle vision vers cet espace sous le prisme d'une nouvelle géographie économique, dynamisera l'insertion de ces économies dans le processus d'une union régionale mondialisée à fin de faire face à la compétitivité des autres blocs économiques.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Articles de revue**

**Al Maliya (2020)** « Maroc-Afrique : une coopération renouvelée » Revue du Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'Administration, Maroc, p.19

**BAKOUR. C, CHAGRAOUI. W, BENSLIMANE. M. (2020)** « Analyse de la structure des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique Subsaharienne », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 1 : Numéro 6 » pp : 295 – 319.

**BOUAYAD, A (2000)** « Ouverture de l'économie marocaine et son insertion dans l'économie mondiale » In Le Nouveau siècle : Revue de stratégie N° 53.

**Dahmani M. (2022)** « Les investissements sortants du Maroc : Cas des firmes multinationales marocaines du secteur bancaire », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 6 » pp : 322 – 342

**DKHISSI, S (2000)** «L'insertion internationale de l'économie marocaine » In Le Nouveau siècle : revue de stratégie N. 52.

**HANGOURE.M. (2022)** « Complémentarité économique et intégration interrégionale maroco-ouestafricaine », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 6 » pp : 597 – 614.

**HUGON, P (2014)** « L'agriculture durable en Afrique », Revue Après Demain Numéro 31-32, p26-27

**Iraqi, A (2019)** « L'investissement direct étranger en tant que facteur géopolitique du Soft Power marocain en Afrique : réflexion interprétative », Paix et Sécurité Internationales, n° 7, pp. 279-297

**La Tribune Afrique en partenariat avec MAZARS (2019)** « Le Maroc, La Future 'Digital Nation' Africaine ».

### **Livres**

**Agence Française de Développement (2022)** « Economie africaine en 2022 » édition la Découverte

**ADDA, J (2006)** « La mondialisation de l'économie : genèse et problèmes » édition la Découverte.

**HAMIMIDA, M (2012)** « Les théories du commerce international ».

**GANNAGE, E (1985)** « Les théories de l'Investissement Direct Etranger » édition Economica.

**MAKHTAR, D (2002)** « L'Afrique dans la mondialisation » édition L'Harmattan.

### **Rapports et thèses**

**Commission Economique en Afrique (2021)** « Rapport économique sur l'Afrique en 2021 ».

**CNUCED (2015)** « Rapport Développement économique en Afrique : libérer le potentiel du commerce des services en Afrique pour la croissance et le développement ».

**CNUCED (2022)** « Rapport sur l'investissement dans le monde en 2021 ».

**Institut Royale des études stratégiques (2012)** « Les relations Maroc-Afrique : les voies d'une stratégie globale et renouvelée »

**HANGOURE, M (2009)** « Les relations économiques entre le Maroc et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Thèse pour le Doctorat d'Etat en Sciences Economiques Rabat.